

Restauration collective. Dans le cadre de la mise en place d'une structure d'approvisionnement à l'échelle départementale, la Chambre d'agriculture organise des réunions rassemblant les différents acteurs.

La plate-forme est en construction

La Chambre d'agriculture a organisé la deuxième réunion publique concernant la création de la plate-forme départementale d'approvisionnement de la restauration collective au Pôle inter-consulaire lundi 28 mars. Une soixantaine de collectivités locales et de fournisseurs ont travaillé en ateliers pour définir les axes fondateurs de la prochaine Société coopérative d'intérêt collectif (Scic) en cours de création. Quatre ateliers ont été animés sur les thématiques suivantes : l'adéquation de l'offre à la demande, la logistique à mettre en place, la communication auprès des acheteurs et l'animation dans le cadre d'une gouvernance partagée.

Jacques Weill, directeur de la Fédération régionale des coopératives d'Aquitaine, est intervenu en introduction de la réunion pour rappeler quelles étaient les conditions de la réussite en termes économique,



Les partenaires ont travaillé en ateliers. (Ph. D.R.)

le cadre du projet européen Anatole. Ce projet regroupe une dizaine de partenaires anglais, irlandais, espagnols et portugais avec la Confédération des villes de l'Arc atlantique et le regroupement des Chambres d'agriculture 'Atlantique' piloté par l'AC3A. L'action menée en Dordogne avec la création de cette Scic, comme avec le développement de la marque Saveurs du Périgord, enrichit naturellement l'échange d'expérience en la matière, comme la réalisation d'outils pratiques pour aider les collectivités, les fournisseurs et les agents de développement local.

Un calendrier serré

L'objectif est de disposer de ce nouvel outil départemental totalement opérationnel pour la rentrée scolaire de septembre 2011. En conséquence, le collectif va définir les statuts ainsi que le prévisionnel économique dans le courant du mois

d'avril. La recherche de partenaires pour entrer au capital social de la Scic a d'ores et déjà commencé (fournisseurs, collectivités locales, groupements, coopératives, associations de producteurs, etc.) afin de réunir le capital requis fin mai. Ensuite, le dossier sera déposé pour validation à la préfecture. Enfin, l'été sera consacré à la mise en œuvre de la gouvernance (création de plusieurs collèges et du conseil d'administration) et des partenariats techniques : locaux de stockage répartis sur le territoire, transporteurs, etc.

A noter que fin avril, toutes les informations utiles seront accessibles sur le site internet de la Chambre d'agriculture afin de permettre aux collectivités ou aux fournisseurs d'obtenir les premiers renseignements pratiques.

**TOURISME ET PROMOTION
DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE**

Reçu le 6 Avril 2011